

Fielding de 1897 a établi les premiers tarifs préférentiels de l'Empire et il ne s'agissait pas alors d'un budget des conservateurs. Cependant, que cela vint d'un côté ou d'un autre, les efforts visant à faire l'indépendance au moyen d'accords préférentiels ont été, d'une façon ou d'une autre, voués à l'échec. Je suis fermement convaincu, si cette possibilité nous est offerte, que nous devrions appuyer, sur la scène mondiale et vis-à-vis des Européens, les initiatives américaines non pas nécessairement quant au fond, mais quant à la forme.

J'ai pris beaucoup de temps. Veuillez m'excuser.

Le président: Vous n'avez pas perdu votre façon originale de vous exprimer,—«se blottir contre l'Oncle Sam», «bureaucratie envahissante» et bien d'autres expressions qui ajoutent du piquant à vos explications. Votre étude des témoignages précédents et leur synthèse nous aideront beaucoup et notre travail en sera d'autant plus aisé. Nous vous en sommes reconnaissants. Merci.

Le sénateur Carter: M. Plumptre nous a si généreusement donné de quoi réfléchir ce matin et il a abordé tant de questions vitales que je suis certain que chacun doit avoir des questions à lui poser; c'est pourquoi, je limiterai les miennes à trois secteurs.

Pour commencer, le budget de 1897 mentionné par M. Plumptre, n'a pas été une réussite, si je m'en souviens bien.

M. Plumptre: Aucune des initiatives dont j'ai parlé n'a vraiment réussi sénateur.

Le sénateur Carter: Monsieur Plumptre, vous avez pris parti pour l'ambassadeur Schaezel contre M. Rogers lorsqu'il disait que nous devrions chercher à conclure des arrangements spéciaux avec le CEE.

M. Plumptre: Je vous demande pardon, ce n'était pas contre M. Rogers; il s'agissait, je crois, du Dr Pentland.

Le sénateur Carter: Le Dr Pentland, oui. Vous faisiez partie d'un groupe d'étude présidé par M. John Rez. Ce groupe a présenté trois recommandations, à savoir: en premier lieu, accorder une priorité spéciale à des relations commerciales réciproques non seulement dans l'industrie, mais aussi en agriculture. Il a recommandé de nouvelles et substantielles réductions générales des tarifs industriels comme ceux du Kennedy Round, de l'ordre d'un tiers, et une lutte sérieuse contre les barrières non tarifaires qui semblent, dans de nombreux cas, remplacer efficacement la protection tarifaire.

Voudriez-vous développer ces trois questions et évaluer les mesures de libéralisation commerciale qu'on pourrait envisager lors des négociations qui auront lieu plus tard cette année? Entrevoyez-vous, par exemple, la possibilité d'abolir la politique agricole protectionniste de la CEE? Partagez-vous l'avis de M. Sharp qui croit que le danger d'une guerre commerciale destructive entre l'Amérique du Nord et l'Europe est désormais écarté? Il aurait dit, comme le rapporte le *Globe and Mail*, que nous étions sortis de l'abîme.

M. Plumptre: Je vais essayer de répondre brièvement au plus grand nombre possible de ces questions fort intéressantes.

Premièrement, j'aimerais dire que les membres du Comité Rey n'étaient pas tous d'accord. Si vous lisez

attentivement le rapport, vous constaterez que les mots «d'une part», et «d'autre part», reviennent souvent. Alors que certains recommandent vivement d'attaquer la politique agricole du Marché commun, d'autres soutenaient qu'elle était l'élément vital de la Communauté et qu'il ne fallait pas la combattre. A mon avis, si l'on ne réagit pas face à une situation de ce genre, elle simplifiera à jamais. Beaucoup d'Européens trouvent que c'est une manœuvre politique très dispensieuse et indésirable et préféreraient qu'elle soit moins rigide. Tant que ceux qui sont lésés par cette politique garderont le silence, ceux qui sont à l'intérieur ne recevront pas l'appui qu'ils méritent.

Je ne crois pas que la politique agricole commune disparaîtra au bout d'un an ou deux. Elle est là pour rester; elle ne s'assouplira qu'en fonction de la pression exercée de l'extérieur comme de l'intérieur.

En ce qui a trait au domaine plus général des réductions commerciales et des barrières non tarifaires, les membres du Comité étaient quasi unanimes à favoriser la réduction de ces barrières. Toutefois, là encore, il y avait diverses opinions qui s'opposaient: les représentants américains soutenaient que les tarifs industriels devraient être supprimés sur une période de dix ans, alors que d'autres adoptaient une attitude beaucoup plus réservée.

J'espère encore que le gouvernement américain recevra l'appui qu'il faut de la part du Congrès pour obtenir la loi dont il a besoin et une réaction favorable en Europe et au Japon, de même qu'au Canada; après tout, même si le président des États-Unis a parfois d'autres préoccupations, nous sommes le plus important partenaire commercial de son pays. Je crois que les chances du gouvernement américain d'obtenir la loi dont il a besoin dépendra, en partie, des échos qui se propageront d'ici. C'est une de mes préoccupations ayant trait aux questions dont je parlais un peu plus tôt. Si nous nous opposons aux initiatives américaines ou ne semblons pas les appuyer, je crois que le gouvernement américain ne recevra pas l'appui qu'il espère obtenir, à Washington et ailleurs aux États-Unis.

Cela dit, je crois qu'il est encore possible d'engager de très importantes négociations commerciales. Personnellement, j'estime que ce qui se passe sur les marchés monétaires n'est pas aussi désastreux qu'on le pense. Le dollar canadien flotte déjà depuis longtemps; son taux a été beaucoup plus stable que celui des devises qu'on a essayé de stabiliser et je ne pense pas qu'une époque de libre fluctuations soit nécessairement le signe d'une grande instabilité des taux de change. S'il en était autrement, je serais très pessimiste aujourd'hui—plus pessimiste que M. Sharp quand il avait parlé de sortir de l'abîme. Nous avons connu certaines expériences très difficiles sur le marché des changes récemment, mais j'estime que dans une certaine mesure, cette situation nous donne une certaine marge de manœuvre jusqu'à ce que nous ayons de nouveaux règlements monétaires mondiaux.

Le sénateur Grosart: Feriez-vous une distinction entre les bruits de la diplomatie discrète et les bruits que font les manchettes?

M. Plumptre: Bien sûr; il faut distinguer entre les deux.

Le sénateur Grosart: Je veux dire dans ce contexte. Lesquels auront plus d'effet à la longue?